

## **NORMES ET VARIATIONS DE LA LANGUE PARLÉE: RÉFLEXIONS DE MÉTHODE**

**Ulrich Hoinkes**

*Universität Münster  
Romanisches Seminar  
Bispingerhof 3A  
D-48143 Münster/Allemagne  
FAX 0049-251-8321193*

**Résumé :** Cette contribution ébauche une approche standardologique dans le but d'expliquer quels sont les phénomènes de l'évolution linguistique qui empêchent une trop grande diversification des langues en variétés. En partant théoriquement de la variabilité de la langue parlée, l'on constate que celle-ci respecte des normes vérifiables pour chaque variété ayant la tendance de s'organiser en plusieurs standards oraux qui ne sont pourtant pas fixés au même niveau que le standard codifié de la langue écrite.

**Mots clés :** Norme, variation, langue parlée, variété standard, standardologie, évolution linguistique, langues en contact

Contrairement au concept de la norme dans la langue écrite, qui est caractérisée par les aspects de la codification, de l'institutionnalisation et de la prescription, la norme de la langue parlée est multiple, variable et ne peut être saisie que de façon empirique (descriptive). Le point de départ de nos réflexions est la thèse que la norme et la variation de la langue parlée sont deux concepts, étroitement liés, du développement d'une langue, dont l'effet réciproque est de caractère compensatoire.

La standardisation d'une langue peut être interprétée historiquement comme un principe antagoniste à la naissance de variétés linguistiques. L'effet concret de la norme standard consiste donc en la limitation du nombre des variantes linguistiques par des mécanismes de sélection socialement établis. Ce procédé, pourtant, ne restreint pas la liberté du locuteur, mais se définit de façon positive par la délimitation de 'standards' relatifs aux variétés

linguistiques. Selon cette conception, les variétés d'une langue qui sont vérifiables par des méthodes empiriques ont chacune leur propre norme.

D'habitude, la sociolinguistique interprète l'évolution d'une langue dite standard comme le processus au cours duquel s'impose la variété référentielle de cette langue historique. A la fin de ce processus, une forme dialectale orale devient une langue écrite et codifiée qui dispose d'un statut socio-politique élaboré. Mais cette vue n'explique pas les phénomènes complexes de la normalisation linguistique qui, d'une part, mènent à la formation de toute une gamme de 'standards' liés aux variétés orales d'une langue historique donnée et qui, d'autre part, contribuent à l'homogénéisation du comportement linguistique en intégrant, jusqu'à un certain degré, les formes déviant de la variété standard codifiée comme variantes dans le standard oral.

Nous proposons donc non seulement d'analyser la norme linguistique à l'égard de la variété dite standard, mais aussi de partir de la conception pluraliste selon laquelle les variétés non-standard disposent de leur propre norme et participent ainsi de façon active à des processus de standardisation linguistiques. Dans cette optique, l'influence structurale de la norme se réalise en tant que réduction de la variation intralinguistique, et, par conséquent, le développement linguistique révèle ici un principe de compensation (ou de favorisation) de variétés qui réagit contre une trop vaste diversification linguistique. La recherche qui part d'une telle théorie des normes vise à expliquer les conditions sociales de la standardisation linguistique en développant un modèle d'explication qui se base sur la notion de conflit normatif entre variétés linguistiques.

La réduction structurale d'une variation spécifique à une langue s'oriente toujours d'après un usage langagier ressenti comme régulatif ou même obligatoire et que l'on pourrait qualifier avec Jörn Albrecht de 'forme canonique' pour telle ou telle langue. Dans le cadre d'une étude standardologique, il apparaît raisonnable d'interpréter l'existence de cette 'forme canonique', ainsi que ses rapports complexes avec les normes en vigueur dans la communauté langagière, comme la base de la variété du standard parlé. Mais il ne faut pas ici confondre la constitution d'un standard langagier avec celle d'une norme langagière, puisque le standard ne peut être défini que dans le cadre d'une structure de variétés déjà présente et qu'il s'oppose ainsi à l'influence de diverses normes. À l'intérieur d'une langue historique donnée se constituent donc, à côté de la variété standard, qui diffère selon l'écrit ou l'oral, encore d'autres standards à des niveaux limités en extension, par exemple des standards régionaux ou des sub-standards marqués socialement.

Ce que nous avons en vue est une conception qui diffère des autres études standardologiques apparues jusqu'à présent en ce qu'elle ne s'intéresse pas primordialement à la constitution historique de la langue ni au fondement d'une variété standard codifiée dans la communauté langagière, mais en ce qu'elle presuppose déjà cette variété standard comme donnée socialement (même si elle change constamment). Ce qui doit retenir notre attention est le statut qui revient à la variété standard sous la forme parlée dans son rapport avec les autres variétés de la langue historique considérée ainsi qu'avec les langues entrant en contact avec elle.

Nous supposons que, précisément dans les situations de contact linguistique, la confrontation des variétés, qualifiées de standard ou de non-standard, des langues se rencontrant l'une l'autre, met en marche un processus complexe d'évolution linguistique, que l'on peut, à un niveau synchronique, saisir empiriquement et décrire structuralement comme la variabilité de

standards langagiers. C'est justement par rapport au contact de langues ou de formes langagières dans des situations de diglossie, par exemple dans l'évaluation du rapport langue – dialecte, que le modèle de la variété linguistique révèle sa puissance explicative. En effet, ce modèle est capable d'interpréter les tendances évolutives de la langue non pas seulement de façon unidimensionnelle en tant que convergence vers une variété standard, mais aussi de les caractériser comme une orientation pluridimensionnelle d'après des standards linguistiques. La dynamique interne propre à ces processus d'évolution linguistiques est motivée par l'opposition des normes qui fondent l'usage social de la langue.

Pour ce qui est des langues en contact en situation de diglossie, il s'agit de faire une comparaison entre différents processus d'évolution linguistique, dont la motivation se situe dans la coexistence conflictuelle de 'langues par distanciation' (ou de variétés de structure distincte) jouissant d'un statut différemment 'élaboré' (dans le sens de Heinz Kloss) et dont la finalité ne peut pas être réduite à la disparition progressive des formes langagières socialement défavorisées au profit d'une variété standard prestigieuse. Cette conception simplificatrice ne pourrait se légitimer que si la conduite communicationnelle d'un groupe langagier était orientée uniquement selon une langue standard maîtrisée par tous les membres de ce groupe et que si l'attrait qu'elle exerce était assurée par la transrégionalité, le prestige social et une claire codification. Mais s'y oppose toute une série de facteurs sociolinguistiques bien connus tels que le maintien collectif de traditions orales, l'auto-identification sociale dans les formes langagières régionales, des processus d'aliénation déclenchés par un changement de langue, l'identification avec des langages spécifiques à certains groupes, l'intégration de registres sub-standard dans le comportement linguistique des individus ou l'acquisition nécessaire d'une compétence dans un domaine spécialisé.

La perspective standardologique nous permet de reconnaître que, dans une situation de diglossie, les locuteurs de la *low variety* ne passent pas simplement à la norme standard de la *high variety*, considérée comme neutre dans une optique diatopique, diastratique et diaphasique. Mais le changement de langue, qui s'effectue différemment selon la situation, exige une variabilité et flexibilité internes du standard utilisé. Pour expliquer ce phénomène, nous proposons de reprendre la distinction terminologique introduite par Thomas Stehl entre *standard exogène* et *standard endogène*.

Par *standard exogène*, Stehl comprend "la norme, appuyée la plupart du temps sur la langue écrite, de la forme exemplaire du standard", norme qui est ressentie par les locuteurs comme une variante non indigène du standard, et qu'ils s'efforcent d'adopter, ne serait-ce qu'en raison de son prestige, sans pouvoir la plupart du temps la réaliser vraiment. Le *standard exogène* reste donc, d'un point de vue pragmatique, une forme langagière référentielle à statut virtuel et sa valeur communicationnelle dans la vie quotidienne est très réduite, pour ne pas dire inexistente. Par contre, le *standard endogène* représente la réalisation de la norme servant de référence dans un groupe donné. Ce standard empiriquement vérifiable est employé dans un domaine langagier particulier par les membres d'un groupe particulier dans une situation de parole particulière. Ceux qui emploient ce *standard endogène* s'orientent tout à fait d'après la 'forme canonique' dont parle Albrecht en acceptant de restreindre la variation diatopique, diastratique et diaphasique.

À la différence du *standard endogène*, le *standard exogène* interprète cette norme standard comme une norme qui **doit** être, si bien que sa fonction prescriptive nous permet de décrire sans ambiguïté la variété standard. Le *standard endogène*, quant à lui, représente pour ainsi

dire la norme qui **est**, et il se révèle être beaucoup moins pertinent dans sa description fonctionnelle. Mais le *standard endogène* n'en est pas moins une forme descriptive de la variété standard qui se détache de facto – tout comme dans la conscience métalinguistique des locuteurs – clairement de l'utilisation d'une variété non-standard (par exemple d'un dialecte). Cependant, dans la réalisation du *standard endogène*, la norme standard apparaît beaucoup plus tolérante et diversifiée que ne le laisserait supposer la norme prescriptive de la variété *standard*. Le degré relativement élevé de variation dans le cadre de la variété standard apparaît clairement avant tout dans la langue parlée qui fait preuve d'une affinité beaucoup plus marquée avec le *standard endogène* que la langue écrite.

La variété standard et une variété non-standard de cette même langue historique – que ce soit un dialecte, un sociolecte ou une langue spécialisée – entrent en général en contact, contact qui va de pair avec un conflit complexe entre normes. Ce conflit est si compliqué parce que d'une part la variété standard, sous la forme du *standard endogène*, présente un degré élevé d'ouverture, de tolérance et de variation, et que d'autre part la variété non-standard se trouve en un rapport de dépendance avec la norme de la variété standard. Le conflit entre normes qui en résulte est différent d'un cas à l'autre, et est déterminé par des mécanismes de délimitation tout comme par des techniques d'interférences et des phénomènes d'assimilation. À longue échéance, la puissance intégrative du *standard endogène* s'oppose la plupart du temps au maintien de la diglossie interne. Pour cette raison, les dialectismes, les formes de registres substandard, les éléments en provenance de langages restreints à certains groupes ainsi que les termes spécialisés, dans la mesure où ils sont d'un intérêt linguistique commun, sont souvent intégrés dans la langue standard avant qu'ils ne puissent jouer un rôle dans la délimitation durable de variétés linguistiques internes. Ce phénomène s'accompagne en général d'une contrainte d'assimilation des variétés non-standard à la norme de la variété standard.

Somme toute, il apparaît très prometteur d'interpréter le phénomène de standardisation linguistique selon la perspective de l'évolution des normes et de la variation de la langue parlée. Dans les nations européennes industrialisées, on remarque une tendance globale à l'uniformisation et à la réduction langagière qui se manifeste dans le passage à l'emploi des variétés linguistiques standards des grandes langues nationales reconnues. Une analyse spécifique des variétés de la langue parlée peut jeter une lumière sur ce processus en tentant d'expliquer ce dernier du point de vue de la diminution de la variation linguistique. Un des buts principaux d'une telle étude devrait consister à montrer que l'orientation d'après un ou plusieurs standards linguistiques dans la conduite langagière d'une communauté représente une réaction à des conflits entre normes linguistiques, conflit dont le dépassement ne peut être assuré que par le maintien d'une variabilité interne du standard adopté dans la langue parlée.

#### RENOVI BIBLIOGRAPHIQUE:

- Hoinkes, U. (1997). Varietät und Standard im Sprachkontakt. Überlegungen zu einem neuen Konzept sprachlicher Standardisierung. Dans: *Norm und Variation*. Beiträge zur 27. Jahrestagung der Gesellschaft für Angewandte Linguistik, Erfurt, 26.-29.9.1996 (K. Mattheier (Ed.)), P. Lang, Frankfurt a.M., pp. 37-52.